

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLENAY**

Séance du vendredi 27 mars 2026

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 15
Présents : 15
Votants : 15

Date de la convocation :
23 mars 2026

Date d'affichage :
23 mars 2026

Présents : Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Romane DEPARDAY, Marina DUPUY, Nadia MARDON, Isabelle MICHARD, Nalia MICHOUX Evelyne MILLEREUX, Messieurs Michel CANTENEUR, Laurent GERMAIN, Cyril JOUNEAU, Julien JOURDAINE, Philippe LEVIEUX, Jean-Michel MARTINAT, Benjamin RONDIER.

Secrétaire de séance : Cyril JOUNEAU

DELIBERATION N° 2026-23

Objet : Désignation des délégués à l'agence « Cher-Ingénierie des territoires »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121

Vu l'article L5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération n° 2018-41 en date du 9 novembre 2018 par laquelle le Conseil Municipal de la commune a décidé d'adhérer à l'agence " Cher-Ingénierie des Territoires"

Vu l'article 9 des statuts de l'agence Cher-Ingénierie des Territoires portant sur le Conseil d'Administration et notamment sur la désignation d'un représentant en tant que délégué.

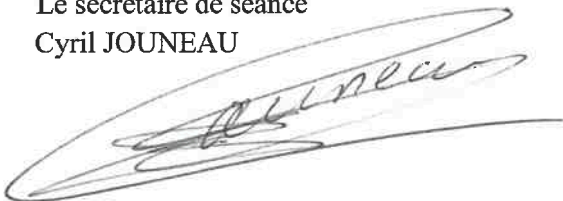
Considérant le renouvellement du Conseil Municipal de la commune de Vallenay à l'issue des élections du 15 mars 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la commune de Vallenay

Désigne Monsieur Jean-Michel MARTINAT pour représenter la commune au sein des instances décisionnelles de l'agence " Cher-Ingénierie des Territoires". En cas d'indisponibilité du délégué titulaire, Monsieur Michel CANTENEUR représentera la commune.

Pour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 27 mars 2026

Le secrétaire de séance
Cyril JOUNEAU



Le Maire,
Marina DUPUY

